

AVIS D'IMPÔT 2017

TAXES FONCIÈRES

votées et perçues par la commune, le département et divers organismes

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES  
SIP TARBES  
1 BD MARECHAL JUIN  
65023 TARBES CEDEX 9



M ESPESO VINCENT  
14 RUE ROGER SALENGRO  
65600 SEMEAC

Vos références

Numéro fiscal : 17 26 548 859 455 C  
Référence de l'avis : 17 65 4157955 58  
Numéro de contrat de prélèvement : M3 65 0017557 97  
RUM\* : FR46ZZZ005002M365001755797  
Numéro de propriétaire : 440 E00526 G

Débiteur(s) légal(aux) :  
PROPRIETAIRE 4101 MBHHJ6  
M ESPESO VINCENT

*Res Le MARTINET*

Numéro de rôle : 221  
Date d'établissement : 08/09/2017  
Date de mise en recouvrement : 31/08/2017

\* Référence Unique de Mandat

Votre situation

**MONTANT RESTANT À PRÉLEVER 183,00 €**

Détail du montant restant à prélever

Montant de vos taxes foncières 855,00€

Acomptes mensuels versés 672,00 €

Compte à débiter :  
FR65 2004 1010 1607 7797 7U03 758  
DOMINGO CYNTHIA  
LBP CENTRE DE TOULOUSE

Prochaines échéances 2017  
Les échéances ci-dessous se substituent à la date limite de  
paiement fixée au 16/10/2017

15 SEPTEMBRE 2017	84,00 €
16 OCTOBRE 2017	84,00 €
15 NOVEMBRE 2017	15,00 €

**AVIS D'ÉCHÉANCES 2018**

Sauf modifications qui vous seront signalées (modification législative, dégrèvement, imposition complémentaire, demande de modification de contrat), vos prélèvements 2018 au titre des taxes foncières seront les suivants :

15 JANVIER 2018	85,00 €	15 JUIN 2018	85,00 €
15 FEVRIER 2018	85,00 €	16 JUILLET 2018	85,00 €
15 MARS 2018	85,00 €	16 AOUT 2018	85,00 €
16 AVRIL 2018	85,00 €	17 SEPTEMBRE 2018	85,00 €
15 MAI 2018	85,00 €	15 OCTOBRE 2018	85,00 €

Sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr) : rendez à votre espace particulier pour télécharger vos avis d'impôts, payer et gérer vos contrats de prélèvement, déposer vos réclamations et poser vos questions grâce à votre messagerie sécurisée.

⇒ Par courriel : Utilisez votre messagerie sécurisée dans votre espace particulier sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr)

⇒ Par téléphone : Votre centre prélèvement service, pour toutes questions sur le prélèvement à l'échéance ou sur le prélèvement mensuel :

0 810 012 011 \* - courrier : CENTRE PRÉLÈVEMENT SERVICE 69327 LYON CEDEX 3

Le centre impôts service, pour des renseignements généraux : 0810 Impôts (0810 46 76 87)\*.

Votre centre des finances publiques pour toute autre question personnelle (coordonnées ci-dessous).

⇒ Sur place : Votre centre des finances publiques (voir ses horaires sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr), rubrique « Contact »)

Pour obtenir des réponses plus détaillées :

• Sur le paiement de votre impôt :

SIP TARBES

1 BD MARECHAL JUIN 65023 TARBES CEDEX 9

Tél : 05 62 44 40 50

• Sur le montant de votre impôt :

SDIF HAUTES PYRENEES CELL 1 BRD DU MARECHAL JUIN

65023 TARBES CEDEX 09

Tél : 05 62 44 40 59

\* (Service 0,06 €/min + prix appel)



Département : 650 HAUTES-PYRENEES

Commune : 440 A TARBES

TF 2017	Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Département	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Taux 2016	29,72 %	%	%	24,69 %	%	10,32 %	%	
Taux 2017	30,17 %	%	0,13 %	24,69 %	%	10,22 %	%	
Adresse	8 BD DU MARTINET							
Base ①	1262		1262	1262		1262		
Cotisation	381		2	312		129		824
Cotisation lissée ②								
Adresse								
Base ①								
Cotisation								
Cotisation lissée ②								
Cotisations								
2016	374		-	310		130		
2017	381		2	312		129		
Cotisation totale ③	381		2	312		129		824
Variation ④	+1,87 %	%	- %	+0,65 %	%	-0,77 %	%	
	Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxe additionnelle	Taxes spéciales	Chambre d'agriculture	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Taux 2016	%	%	%	%	%	%	%	
Taux 2017	%	%	%	%	%	%	%	
Bases terres non agricoles								
Bases terres agricoles								
Cotisations								
2016								
2017								
Variation	%	%	%	%	%	%	%	
	Dégrèvement jeunes agriculteurs			Base du forfait forestier	Majoration base terrains constructibles commune	Majoration base terrains constructibles intercommunalité	Caisse d'assurance des accidents agricoles	
Base « État »								
Base « Collectivité »								
Frais de gestion de la fiscalité directe locale								31
Dégrèvement « Habitation principale »								
Dégrèvement JA « État »								
Dégrèvement JA « Collectivité »								
<b>Montant de votre impôt :</b>								<b>855</b>

Références administratives : 650 50 021 028 440 440 R L

117 rue Maréchal Foch  
 BP 133  
 65001 TARBES Cedex  
 Tel. : 05.62.44.75.48  
 Fax : 05.62.44.58.63  
 Email : tarbes-foch@pg.squarehabitat.fr

*Enc. cpte commun*

*n° 246609 du 07/12/18  
 609 sur*



07326973/49168/0051/c6 1/2  
 D.584166149034251528

M. ou Mme ESPESO V/DOMINGO C VINCENT  
 8 Rue Caussade  
 65600 SEMEAC

*Ueu Term 2018*

Copropriété :	S867	LE MERCIER
N° Copropriétaire :	PESPESO	
N° de Lots	3/28	
Avances	Fonds de roulem	315,44
	FDTX	193,18
	FDTX	
Période : du 01/10/2018 au 31/12/2018		

FRANCE

TARBES CEDEX, le 07/09/2018

Page N° 1

**APPEL DE FONDS**

**Budget prévisionnel 1**

Période : du 01/10/2018 au 31/12/2018

MONTANT A REPARTIR	PRORATA	NB DE TANTIEMES		QUOTE-PART-TOTALE	QUOTE-PART-LOCATIF
		TOTAUX	INDIVID.		

**Lot 3 CAVE**

EAU FROIDE	875,00		10 000	16	1,40	1,40
ELECTRICITE DES COMMUNS 320	100,00		10 000	16	0,16	0,16
CONTRAT ENTRETIEN DES COMMUNS	812,50		10 000	16	1,30	1,30
CONTRAT MAINTENANCE BATIMENT	65,00		10 000	16	0,10	0,10
ENTRETIEN BATIMENT	75,00		10 000	16	0,12	0,12
ENTRETIEN BATIMENT NR	125,00		10 000	16	0,20	
ASSURANCE MULTIRISQUES	400,00		10 000	16	0,64	0,64
HONORAIRES SYNDIC	573,75		10 000	16	0,92	
FRAIS DE TIMBRES	50,00		10 000	16	0,08	
TAXE FONCIERE	47,50		10 000	16	0,08	
Services bancaires & assimilés	3,00		10 000	16		
<b>Total Budget Lot 3 CAVE</b>	<b>3 126,75</b>				<b>5,00</b>	<b>3,72</b>

**Lot 28 Appartement**

EAU FROIDE	875,00		10 000	724	63,35	63,35
ELECTRICITE DES COMMUNS 320	100,00		10 000	724	7,24	7,24
CONTRAT ENTRETIEN DES COMMUNS	812,50		10 000	724	58,83	58,83
CONTRAT MAINTENANCE BATIMENT	65,00		10 000	724	4,71	4,71
ENTRETIEN BATIMENT	75,00		10 000	724	5,43	5,43
ENTRETIEN BATIMENT NR	125,00		10 000	724	9,05	
ASSURANCE MULTIRISQUES	400,00		10 000	724	28,96	28,96
HONORAIRES SYNDIC	573,75		10 000	724	41,54	
FRAIS DE TIMBRES	50,00		10 000	724	3,62	
TAXE FONCIERE	47,50		10 000	724	3,44	
Services bancaires & assimilés	3,00		10 000	724	0,22	
GAZ	1 625,00		7 539	724	156,06	156,06
CONTRAT EXTINGCTEUR CHAUFFERIE	7,50		7 539	724	0,72	
CONTRAT ENT CHAUFFERIE P2	300,00		7 539	724	28,81	28,81
CONTRAT ENTRETIEN CHAUFFERIE	25,00		7 539	724	2,40	2,40
CONTRAT ENT CHAUFFERIE P3	1 125,00		7 539	724	108,04	

SQUARE HABITAT – AGENCE ADOUR PYRENEES SAS à capital variable, Ayant son siège social à l'adresse suivante 117 rue du Maréchal Foch 65 000 Tarbes

filiale de la SAS PG IMMO, elle-même filiale de la Caisse Régionale du Crédit Agricole Mutuel Pyrénées Gascogne  
 Immatriculée au registre du commerce et des sociétés de TARBES, sous le numéro RCS 482 177 672 CodeAPE 6831Z

	MONTANT A REPARTIR	PRORATA	NB DE TANTIEMES		QUOTE-PART	QUOTE-PART
			TOTAUX	INDIVID.	TOTALE	LOCATIF
ELECTRICITE ASCENSEUR 030	50,00		10 000	1 170	5,85	5,85
CONTRAT MAINTENANCE ASC	362,50		10 000	1 170	42,41	42,41
CONTRAT ORANGE	65,00		10 000	1 170	7,61	
CONTRAT EXTINCTEUR ASCENSEUR	12,50		10 000	1 170	1,46	
<b>Total Budget Lot 28 Appartement</b>	<b>6 699,25</b>				<b>579,75</b>	<b>404,05</b>

Dont TVA 78,03

Total Appel 584,75 €

## RELEVÉ DE VOTRE COMPTE AU 01/10/2018

DATE	DESIGNATION OPERATION	CHARGES	REGLEMENTS	SOLDE
01/10/2017	FONDS TRAVAUX LOI ALUR	24,03		24,03
01/10/2017	Appel du 01/10/2017 au 31/12/2017	568,52		592,55
01/10/2017	A nouveau du 01/10/2017	871,69		1 464,24
18/10/2017	Votre règlement ESPESO V/DOMINGO C VINC		1 188,20	276,04
01/01/2018	FONDS TRAVAUX LOI ALUR	24,03		300,07
01/01/2018	Appel du 01/01/2018 au 31/03/2018	568,52		868,59
24/01/2018	Votre règlement ESPESO V/DOMINGO C VINC		592,55	276,04
01/04/2018	FONDS TRAVAUX LOI ALUR	24,03		300,07
01/04/2018	Appel du 01/04/2018 au 30/06/2018	568,53		868,60
28/06/2018	Votre règlement ESPESO V/DOMINGO C VINC		1 461,15	-592,55
01/07/2018	FONDS TRAVAUX LOI ALUR	24,03		-568,52
01/07/2018	Appel du 01/07/2018 au 30/09/2018	568,52		
01/10/2018	FONDS TRAVAUX LOI ALUR	24,79		24,79
01/10/2018	Appel du 01/10/2018 au 31/12/2018	584,75		609,54
	<b>TOTAL</b>	<b>3 851,44</b>	<b>3 241,90</b>	

À régler à l'ordre de la copropriété LE MERCIER au 01/10/2018

IBAN de la copropriété : FR76 1690 6030 0387 0146 2252 539 BIC : AGRIFRPP869

Banque : BANQUE LE MERCIER

609,54 €

Le ou les copropriétaires ou le conseil syndical qui demandent l'inscription d'une question à l'ordre du jour notifient au syndic, avec leur demande, le projet de résolution lorsque cette notification est requise en application des 7° et 8° du I de l'article 11. Lorsque le projet de résolution porte sur l'application du troisième alinéa de l'article 24 et du b de l'article 25 de la loi du 10 juillet 1965, il est accompagné d'un document précisant l'implantation et la consistance des travaux.

A l'occasion de chaque appel de fonds qu'il adresse aux copropriétaires, le syndic rappelle les dispositions de l'alinéa précédent."

✂ IMPORTANT

papillon à joindre S867  
M. ou Mme ESPESO V/DOM PESPESE  
\*S867/PESPI  
Montant 609,54 €